

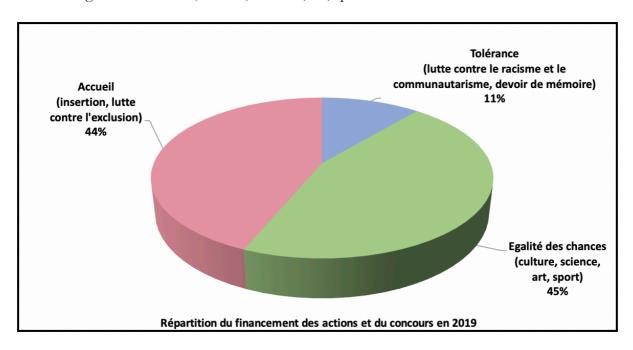
RAPPORT D'ACTIVITE 2019

Conformément à son objet social, la Fondation Seligmann œuvre « pour le rapprochement entre les citoyens et résidents étrangers de toutes origines rassemblés sur le sol français et a pour but de combattre les sources du racisme et du communautarisme ».

Les actions de la Fondation

Elles se sont déroulées comme précédemment autour de trois thématiques :

- l'accueil, insertion, lutte contre l'exclusion ;
- la tolérance, lutte contre le racisme et le communautarisme, devoir de mémoire ;
- l'égalité des chances, culture, sciences, art, sport.

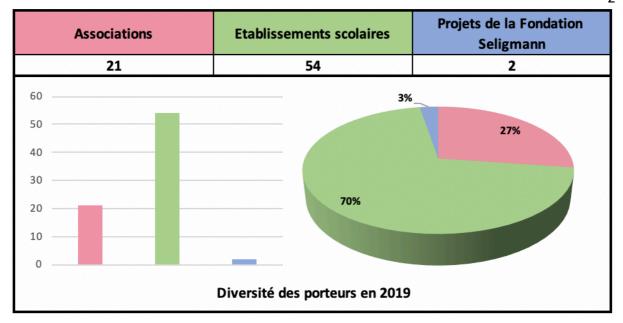


Les aides à projets

En 2019, 136 projets ont été présentés à la Fondation Seligmann.

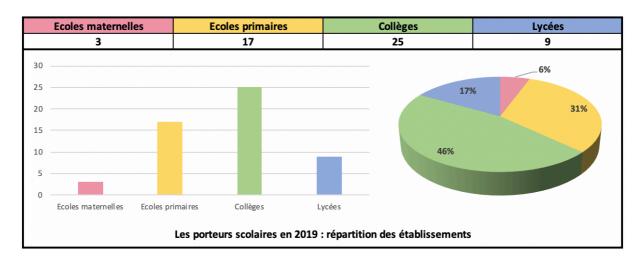
75 **projets**, portés par 21 **associations** et 54 **établissements scolaires**, ont bénéficié d'une aide de la Fondation. 2 projets ont été portés directement par la Fondation Seligmann : l'opération Dictionnaires et la diffusion du livre *Les Naufragés de l'enfer — Témoignages recueillis sur l'Aquarius* (Digobar, 2017 — Prix Seligmann 2018) auprès de 68 établissements scolaires.

Les projets soutenus par la Fondation en 2019 ont bénéficié à environ 25 000 personnes, tous publics confondus.



37 **structures ont été aidées pour la première fois** : 11 associations et 26 établissements scolaires (1 école maternelle, 12 écoles primaires, 10 collèges, 13 lycées).

73 % des projets aidés ont été réalisés en milieu scolaire, qu'ils aient été portés par des établissements scolaires, une association ou la Fondation.



Les projets aidés en 2019 ont été menés pour 20 % en Essonne, 24 % en Seine-Saint-Denis, 56% à Paris et moins de 1% en Val-de-Marne, sans compter le Gisti intervenant sur la France entière.

Les projets continuent de s'inscrire dans une réalisation à moyen terme, les reports éventuels demandés et l'utilisation des reliquats d'une année sur l'autre donnent lieu à suivi et contrôle. Les évaluations transmises comportent depuis 2019 des photographies libres de droit rendant compte des actions menées, aux fins de communication sur les supports à la disposition de la Fondation.

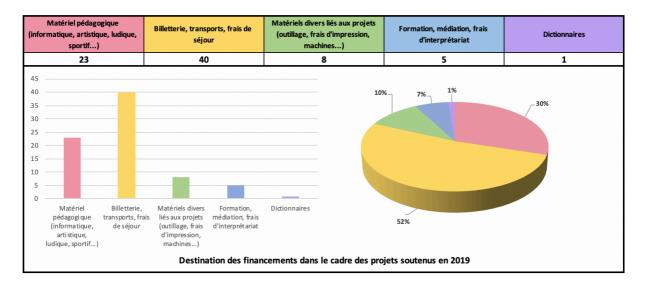
4 actions en faveur des mineurs non accompagnés (MNA) et de jeunes sortis du dispositif de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) ont été mises en place, centrées sur l'accès aux droits, l'ouverture à la culture, l'accompagnement psychologique, l'aide à l'intégration dans le milieu scolaire et l'organisation d'un séjour de vacances.

Le reliquat des fonds prévus au bénéfice des mineurs isolés ainsi que du budget des actions a permis de soutenir deux associations agissant auprès des femmes précaires en situation de périnatalité. Le réseau régional Solidarité Paris Maman (Solipam) a ainsi bénéficié d'une aide destinée au

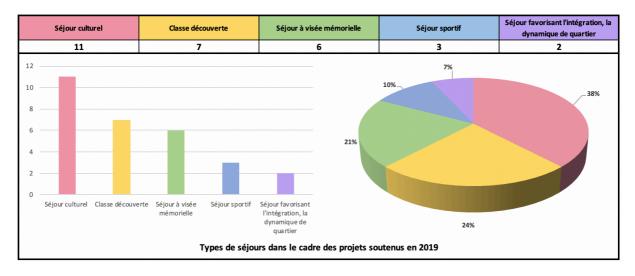
financement de prestations d'interprétariat par l'association ISM, pour prendre en charge une centaine de femmes allophones. L'Association pour le développement de la santé des femmes (ADSF) a par ailleurs été aidée pour l'acquisition de matériels et d'alimentation pour bébés (poussettes, couches, porte-bénés, lait infantile notamment).

La présence d'une volontaire en service civique sur les mois de janvier à juin 2019 a permis d'améliorer les comptes rendus de la Fondation ainsi que le suivi des actions.

Malheureusement, un délai dans le traitement du dossier de renouvellement d'agrément, imputable aux services de l'État et à l'Agence du Service civique, a retardé le lancement de la procédure de recrutement pour l'année 2019-2020. Pour cette raison, la Fondation n'a pas été en mesure d'accueillir de volontaire en service civique pendant le second semestre 2019.



29 projets de séjours ont été financés : 23 d'entre eux avaient une visée pédagogique, 4 une visée mémorielle et 2 avaient pour but l'accueil et l'intégration dans le cadre de la dynamique de quartier.



59 projets ont été refusés, soit après examen du dossier, soit après rencontre avec les porteurs, comme n'étant pas en adéquation avec les buts ou les moyens de la Fondation, ou ne dépendant pas du secteur géographique déterminé pour les actions 2019.

L'opération « Dictionnaires »

La maîtrise de la langue est un outil pour réussir l'intégration et le dictionnaire un outil de travail indispensable à cet apprentissage ainsi qu'une ressource de défense contre la violence, à travers la parole. 3 250 dictionnaires ont été commandés pour récompenser les récipiendaires du Diplôme d'études de langue française de Paris (Delf), de l'Essonne, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne. 500 exemplaires ont été distribués aux jeunes diplômés parisiens lors d'une cérémonie tenue dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, le 11 octobre 2019.

Dans les autres départements concernés par l'opération, la remise tant des diplômes 2019 que des dictionnaires est prévue en 2020.

Le concours « Vivre et agir ensemble contre le racisme » pour les collèges et lycées

Dans le cadre de son concours « Vivre et agir ensemble contre le racisme », la Fondation décerne, à la fin de chaque année scolaire, plusieurs prix d'un montant de 1 000 € récompensant la réalisation par des classes de collégiens, lycéens ou apprentis, seules ou avec les membres de la communauté éducative et les parents d'élèves, de projets traduisant leur désir du « vivre ensemble », leur refus du racisme et du communautarisme.

La diffusion de l'appel à projet a été assurée par les rectorats sur leurs sites, dans *Après-demain*, sur le site de la fondation, sur le site de la Délégation Interministérielle à la Lutte Contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine anti-LGBT (Dilcrah), et par l'envoi de trois newsletters à nos abonnés comme aux établissements scolaires. Le site de la Fondation permet le téléchargement de la fiche de candidature, guidant le travail des enseignants.

Pour l'année scolaire 2018-2019, le jury présidé par Mme Mondane Colcombet, vice-présidente de la Fondation Seligmann, a reçu 32 dossiers, et a décerné, le 5 juin 2019, 12 prix à 5 projets portés par des établissements de Paris, 3 projets de l'Essonne et 4 projets en Seine-Saint-Denis. Ces projets sont, pour la plupart, menés dans un cadre pluridisciplinaire associant souvent plusieurs classes ou niveaux, voire l'ensemble d'un établissement.

Les rencontres

Les membres du Conseil d'animation ont été réunis 6 fois, afin d'étudier les dossiers et d'apporter un avis éclairé au bureau et au Conseil d'administration. Ils ont participé avec la déléguée générale à près de 10 rencontres, avec les nouveaux demandeurs et les porteurs de projets : rencontres « découvertes » et de bilan, inaugurations, vernissages, comités de pilotage, spectacles, permettant de vérifier l'adéquation des évaluations fournies avec les objectifs de la Fondation ainsi que leurs moyens et mode de fonctionnement. Ces rencontres ont donné lieu à un seul refus. Le nombre de rencontres en 2019, en diminution par rapport aux années précédentes, s'explique par une moindre disponibilité des membres du Conseil d'animation au deuxième semestre de l'année.

Le journal Après-demain

Le comité de rédaction d'Après-demain s'est réuni 11 fois au cours de l'année 2019.

La Fondation a publié 4 numéros d'Après-demain et 5 100 exemplaires ont été imprimés (6 000 en 2018).

- « L'enfance », mars, n° 49 NF
- « La peur », juin, n° 50 NF
- « Frontière, frontières », septembre, n° 51 NF
- « Il ne suffit pas de dire République », novembre, n° 52 NF

Le Journal a participé à la « Semaine de la presse et des médias dans l'école » en adressant 900 numéros d'*Après-demain* à 900 établissements scolaires, à leur demande, répartis sur la France entière.

- 75 exemplaires du n° 43NF « Les populismes »;
- 75 exemplaires du n° 45NF « La prison »;
- 150 exemplaires du n° 46NF « La culture »;
- 200 exemplaires du n° 47NF « Quel avenir pour les outre-mer ? » ;
- 400 exemplaires du n° 48NF « La laïcité ».

Chaque numéro, sauf le 52 NF, a présenté sous la rubrique « Exemple à suivre » un projet ou un porteur de projet remarqué par la Fondation, ainsi que « Les actions de la Fondation Seligmann ». Les actions de la Fondation font par ailleurs l'objet de synthèses illustrées sur le site internet.

Après-demain en chiffres

Nombre d'abonnés au 31 décembre 2019 : 150 abonnements payants dont 125 abonnés facturés en 2019, et 237 abonnés gratuits ainsi que 227 associations ou établissements scolaires aidés ou récompensés par la Fondation.

Le nombre d'abonnés continue de baisser en 2019, avec 11 % d'abonnés de moins qu'en 2018. 6 nouveaux abonnements ont été souscrits en 2019.

L'analyse des abonnés payants au 31 décembre 2019 montre que 38 % sont des particuliers, 30 % des établissements d'enseignement secondaire ou supérieur, 13 % des administrations ou des collectivités territoriales, et 17 % des bibliothèques ou médiathèques.

33 commandes ont été passées sur le site, qu'il s'agisse de commandes de numéros individuels ou de réabonnements.

Depuis le premier trimestre 2019, *Après-demain* a été doté d'un compte Twitter, permettant ainsi une communication, via ce réseau social, sur les numéros et articles parus.

Diffusion CAIRN

Cairn.info est un portail internet lancé en 2005 qui met en ligne de très nombreuses revues et diffuse auprès de sa clientèle, largement institutionnelle, des bouquets d'abonnements. *Après-demain* a intégré plusieurs bouquets en janvier 2017, ce qui lui permet d'être diffusé largement auprès d'institutions, établissements publics et bibliothèques universitaires.

Le coût de la mise en ligne sur ce portail a été amorti et la diffusion par Cairn est plus importante que directement via la Fondation par abonnement ou par achat au détail en ligne.

Nombre d'articles consultés en 2019 par cette diffusion :

- Bouquet Général 8 927 articles;
- Bouquet Eco. Soc. Pol. 770 articles;
- Bouquet Travail Social 400 articles;
- Bouquet SHS (Sciences humaines et sociales) 12 articles;
- Bouquet Affaires publiques 25 articles;
- Pay-per-view 97 articles.

Le site de la Fondation Seligmann

Utilisé pour la communication institutionnelle de la Fondation, le site a été entièrement refondu, tout en conservant le même nom de domaine et les mêmes fonctionnalités. La société ID-Meneo

a été sélectionnée parmi trois agences web identifiées, dont l'ancien prestataire de la Fondation. Après plusieurs semaines d'échanges et deux réunions dans les locaux de la Fondation avec le prestaire, le site a pu être mis en ligne le 25 novembre 2019. Il a fait depuis lors l'objet de plusieurs améliorations légères. Conçu sur Wordpress, il permet une meilleure éditorialisation des activités de la Fondation et est accessible sur tout type d'appareil (ordinateur de bureau, tablette, smartphone). La présentation des actions a été modifiée et prend désormais la forme d'un moteur de recherche, afin d'aider les utilisateurs dans leur navigation en leur permettant de sélectionner les actions par année/département/type de bénéficiaire.

Le site héberge toujours le journal *Après-demain*, qui bénéficie désormais, en complément des rubriques traditionnelles (kiosque, service d'abonnement en ligne et archives) d'un espace permettant de publier des articles accessibles gratuitement.

Il continue comme précédemment d'héberger le Prix Seligmann contre le racisme, prix littéraire décerné par la Chancellerie des universités.

Le fonctionnement de la Fondation Seligmann

Le conseil d'administration a été réuni deux fois, le bureau sept fois ; ses membres restent en contact permanent.

Un nouvel administrateur a été recruté pour la Fondation à compter du 1^{er} février 2019. Il a pu prendre la main sur ses missions ainsi que sur le secrétariat de rédaction d'*Après-demain*.

Comme prédécemment, les comptes sont confiés au cabinet Audit CPA, qui délègue une comptable une fois par mois et assure la gestion des paies, des cotisation sociales et du prélèvement à la source.

Le commissariat aux comptes est assuré par M. Gilles Borie.

À titre indicatif, la Fondation a reçu 446 courriers, et en a envoyé 289.

5163 courriels ont été reçus et 2806 envoyés. 6 newsletters ont été envoyées pour un total de 7 800 envois à plus de 1 300 abonnés.

Perspectives 2020

À compter de 2020, l'ensemble des activités de la Fondation, aides à projet et concours, sont étendues au Val-de-Marne.

Concours « Vivre et agir ensemble contre le racisme »

Pour cette année scolaire 2019-2020, la Fondation Seligmann avait proposé aux enseignants, élèves et établissements participants de **réaliser un projet dont le point de départ devait être la lecture et le travail sur une œuvre écrite** : roman, témoignage, récit, théâtre, poésie, bande-dessinée, articles de presse, etc., favorisant l'apprentissage de la tolérance et l'ouverture culturelle. Il était précisé que la lecture, individuelle ou en commun, devait donner lieu à un travail collectif d'écriture, de restitution orale, de représentation théâtrale, d'illustration ou de vidéo, ou tout autre support propre à rendre compte de l'appropriation du texte et de ses enjeux. Le projet présenté au concours devait permettre aux élèves, à partir d'un thème humaniste, d'améliorer leur capacité de compréhension et d'expression tout en prenant conscience que le livre est un outil de liberté, leur donnant autant de clefs pour se préparer à la citoyenneté.

Toutefois, en raison de la suspension des cours dans les établissements scolaires due à l'épidémie de covid-19, le concours 2019-2020 « Vivre et agir ensemble contre le racisme » de la Fondation Seligmann a été annulé. Il a été indiqué sur le site internet de la Fondation que les dossiers de

candidature envoyés au plus tard le 3 avril seraient exceptionnellement transformés en aides à projet. Aucun ne nous est parvenu.

En raison du confinement sanitaire, l'opération dictionnaires a été suspendue comme toutes les activités de la Fondation jusqu'au mois de septembre.